



**DECISION DU PRESIDENT
N° 2024-041**

7.5.1 Demandes de subventions

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA REALISATION
D'UNE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans souhaite organiser une formation à destination des professionnels de l'animation sur le thème « *Appréhender les comportements à caractère sexuel et prévenir les violences sexuelles chez les 3 /10 ans en Accueil Collectifs de Mineurs* » ;

CONSIDERANT que l'association « la Louve » a accepté d'organiser une telle formation et que dans ce cadre une demande de subvention peut être déposée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ;

DECIDE

Article 1 : de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de l'organisation d'une formation à destination des professionnels de l'animation sur le thème « *Appréhender les comportements à caractère sexuel et prévenir les violences sexuelles chez les 3 /10 ans en Accueil Collectifs de Mineurs* » et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Recettes Prévisionnelles	
Coût formation Association La Louve	2000 €	CAF de la Drôme - 50 %	1000 €
		CCCPS - 50 %	1000 €
Total prévisionnel des dépenses	2000 €	Total prévisionnel des recettes	2000 €

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le **18 SEP. 2024**

Affichée le **18 SEP. 2024**

Denis BENOIT
Président



Ensemble faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye
+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE